



Le Pr. Franklin Nyamsi a déclaré avoir été suspendu pour une durée de trois mois par le ministère français de l'Education nationale.

Selon l'agréé de philosophie, sa suspension pour 3 mois serait due à ses « critiques de la politique africaine de la France ». **« J'ai reçu ce jour même notification d'une sanction disciplinaire d'exclusion temporaire de trois (03) mois de mes fonctions professorales en France par le ministre de l'Education nationale Pap Ndiaye. L'épée de Damoclès qui planait sur moi depuis 2021 vient donc enfin de s'abattre »**, a indiqué le philosophe franco-camerounais. **« Le ministre me reproche explicitement mes critiques de la politique africaine de la France. Et j'ai été l'objet de nombreuses convocations disciplinaires depuis mai 2021 pour les mêmes raisons alléguées »**, a-t-il ajouté.

Le Pr. Franklin Nyamsi confie qu'il a porté l'affaire devant la justice: **« j'ai la ferme intention de défendre mes libertés de pensée, de conscience, d'opinion et d'expression contre cette sanction qui relève, de mon point de vue, de la pure et simple répression politique du régime du Président Emmanuel Macron contre ma personne »**.

Dans un entretien accordé à l'agence russe Sputnik, Nyamsi a déclaré qu'il exprime ses opinions concernant la politique africaine de la France depuis plus de vingt ans, ajoutant : **« Sous les Présidents Chirac, Sarkozy et Hollande, je n'ai jamais été convoqué ni sommé »**

de me taire en raison de mes opinions critiques envers la politique africaine de la France ».

Et de poursuivre : ***« C'est depuis mai 2021 que cela m'arrive, ce qui veut dire qu'il y a une dérive autoritaire incarnée par le gouvernement du Président Macron ».***

« Il est hors de question que je renonce à être ce que je suis, simplement sur injonction d'un pouvoir en pleine dérive brutale contre les libertés d'abord du peuple français et, c'est une tradition, contre la liberté des Africains », a-t-il ajouté.